

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019, 19H00 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : M. ROMERO Alain, M. LAMBERT Jean-Pierre, M. BORRAS Louis, Mme CARAL Béatrice, Mme BALMA Marie-Thérèse, Mme BODENAN Armelle, M. COURREGÉ Alain, M. DE FOZIERES Guilhem, M. JULLIE Bernard.

Procurations : Mme CABOS Edith donne pouvoir à M. LAMBERT Jean-Pierre ; Mme GUITTARD Catherine donne pouvoir à Mme BODENAN Armelle.

Absente excusée : Mme DERSON Michèle.

Secrétaire de séance : M. LAMBERT Jean-Pierre.

Vote : 11 pour

• **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 mars 2019**

Une modification est apportée concernant la salle des fêtes. Il était indiqué que c'était un ERP classé en 5^{ème} catégorie alors qu'elle est classée en **4^{ème} catégorie**.

Vote : 11 pour

• **Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Néant

DELIBERATIONS

2019-022 : Vote des subventions 2019 aux associations

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'après étude des dossiers de demande de subventions et dans la limite des crédits votés au budget primitif 2019, il est proposé de procéder à l'attribution des subventions aux associations selon la répartition suivante :

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2019
Groupement de Défense contre les organismes nuisibles des Côtes de Thongue	22,00 €
Comité des Fêtes	2 500,00 €
Groupe Artistique	500,00 €
Foyer Rural	1 450,00 €
Les Amis de Notre Dame des Pins	200,00 €
Pétanque	200,00 €
La Clé des Chants	350,00 €
ASICS (Association Intercommunale du Collège de Servian)	625,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Servian	300,00 €
Amicale des Anciens	200,00 €
TOTAL	6 347,00 €

Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** la répartition des subventions aux associations selon la répartition ci-dessus.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : 11 pour

QUESTIONS DIVERSES

- Réunion sur l'organisation des services techniques : mercredi 29 mai à 18h00.
- Planning bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 26 mai envoyé aux élus.
- Prochains conseils municipaux : les mercredis 19 juin, 10 juillet et 4 septembre.
- Faire une demande de devis au Centre de Gestion de la FPT pour l'archivage des documents municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Prochain Conseil municipal : mercredi 19 juin 2019.